



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

MAIRE D'AUCH

Lundi 26 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Franck Montaugé au Conseil national des villes

Le sénateur Franck Montaugé a participé ce matin aux Mureaux (Yvelines) à l'installation du Conseil national des villes (CNV). Franck Montaugé, sénateur du Gers et Dominique Estrosi-Sassone, sénatrice des Alpes-Maritimes, ont été désignés par le Sénat pour siéger dans le collège « élus » de cette instance présidée par le Premier ministre ou par le ministre en charge de la politique de la ville.

Composé de quatre collèges de seize membres chacun (habitants, élus, acteurs économiques et associatifs, personnalités qualifiées), la composition du nouveau Conseil national des villes a été repensée pour être plus représentative de la société civile. Ses capacités d'analyse ont été renforcées grâce à la fusion de l'observatoire des zones urbaines sensibles avec le comité d'évaluation de l'Agence nationale de rénovation urbaine.

Installé par le Premier ministre Manuel Valls au sortir du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC), le Conseil national des villes est une instance de concertation et de proposition qui a pour mission de conseiller le gouvernement sur l'élaboration de la politique nationale des villes et du développement social urbain.

... 1/2

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.

Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.

Email: franck.montauge@gmail.com

Suivez l'actualité du sénateur sur www.franckmontauge.fr

Dans le discours qu'il a prononcé, le Premier ministre Manuel Valls a rappelé les actions qui ont été menées pour améliorer l'efficacité des politiques de la ville: « Nous avons simplifié les procédures, repensé la géographie prioritaire. Nous avons créé les contrats de ville, des contrats pensés à l'échelle des intercommunalités, impliquant les habitants et mobilisant toutes les politiques de droit commun. Nous avons poursuivi les efforts en matière de rénovation urbaine, par un engagement de l'Etat de 5 milliards d'euros qui permettra de mobiliser 20 milliards d'investissements dans les prochaines années. Nous avons renforcé les exonérations d'impôts pour les commerces de proximité ; créé un abattement de 30% de la taxe foncière sur le bâti », dit-il.

« L'expérience de Grand Auch Agglomération au travers du projet du Grand Garros sera utile aux travaux du Conseil national des villes », déclare le sénateur-maire d'Auch Franck Montaugé qui sera la voix d'une collectivité, la communauté d'agglomération du Grand Auch, fortement ancrée dans la ruralité. « Parce que les quartiers populaires ne sont pas tous semblables, ainsi que l'a souligné ce matin Manuel Valls, notre contribution sera utile pour construire une politique de la ville répondant aux besoins de chacun », dit-il.



Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.

Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.

Email: franck.montauge@gmail.com

Suivez l'actualité du sénateur sur www.franckmontauge.fr